

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

### Annonces légales

Etude de M<sup>e</sup> Charles THÉRY, notaire à Tourcoing, successeur de M<sup>e</sup> BIGO.

### Prorogation & Modifications DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Charles THÉRY, notaire à Tourcoing, soussigné, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-six, portant la mention « Enregistré à Tourcoing, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-six, f. 50, r. 2. Reçu vingt francs, décimes compris. » (Signé) : RAVISSÉ.

La durée de la société en nom collectif, dont le siège est à Roubaix, rue Lacroix, consistant entre M. Louis MONNET et M. François MULLEZ, teinturiers, demeurant tous deux à Roubaix, pour la teinture et le chinage des fils et coton et de la laine, sous la raison sociale :

**F. Mulliez et L. Monnet**  
Aux termes de deux actes reçus par M<sup>e</sup> BIGO, notaire à Tourcoing, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-trois et les premiers et trois septembre mil huit cent soixante-dix-neuf ;  
A été prorogée au trente-et-un mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées le dix mars mil huit cent quatre-vingt-six, l'une au greffe de la Justice-de-Paix du Canton-Est de Roubaix, et l'autre au greffe du Tribunal de commerce de ladite ville. 123784

Etude de M<sup>e</sup> Emile GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 91.

### Séparation de Biens

D'un exploit de M. DESPREZ, huissier à Lille, en date du neuvième mars 1886, enregistré.  
Il appert :  
Que Madame Julie DESTRIEZ, épouse de M. Arthur CLIQUEZ, boulanger-pâtisier, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Roubaix, 7 bis, rue Saint-Georges ;

formé contre son mari et M. CLIQUEZ, avoué agréé, syndic à la faillite de celui-ci, une demande en séparation de biens.

M<sup>e</sup> Emile GODRON, avoué à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pour extrait. (Signé) : GODRON. 123774

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

### Déclaration de faillite

Par jugement en date du 8 mars 1886, le sieur Norbert VANDERDINGK, marchand de paille, demeurant à Roubaix (Pont Rouge), a été déclaré en faillite.  
L'époque de la cessation de paiements a été fixée provisoirement audit jour 8 mars 1886.

M. Léon Motte, syndic provisoire, M. Lizot, le Greffier du Tribunal, 123831 E. VITOU.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite de la Dame YVANDENHOUTEN, demeurant à Roubaix.

### Vérifications et affirmations

Messieurs les Créanciers sont invités à se rendre au Tribunal le samedi 29 mars 1886, à 3 heures du soir, pour les vérifications et affirmations des créances.

### IMMEUBLES A VENDRE

Etude de M<sup>e</sup> DUJARDIN, notaire à Lille.

### FIVES-LILLE

rue du Faubourg de Tournai, 206 VASTE

### PROPRIÉTÉ

Comprenant 2 bâtiments à 2 étages, ateliers, cour et jardin, le tout d'une superficie de 2,050 mètres carrés.

### A VENDRE

pour en jouir de suite. 197

### VILLE DE LA BASSÉE

A vendre à la main

### MAISON

avec jardin rue de Lens

provoquant à un rentier ou à un médecin, et pouvant facilement être à l'exploitation d'une industrie en raison de la proximité du canal.

S'adresser à M<sup>e</sup> Péralut, notaire, qui délivrera les permis. 198

### MAISON

Rue Coqueret, cour Carnin, 2

### II. FIVES-LILLE

1<sup>er</sup> DEUX

### MAISONS

rue Montury, 26 et 28

### 3 MAISONS

rue Montury, 57, 59 et 61

### DEUX MAISONS

rue Montury, 31 et 33

### A VENDRE

par suite de licitation

L'adjudication aura lieu le mercredi 17 mars 1886, à 11 heures précises du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, séant au Palais-de-Justice, à Lille.

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoués.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra,

Qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :

1<sup>re</sup> Madame Marie Beccart, épouse assistée et autorisée de M. Georges Carrette, marchand de meubles, demeurant et domiciliée ensemble à Lille, rue des Hauts-Bossus, 1, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

2<sup>de</sup> Madame Gabrielle-Augustine Darras, épouse assistée et autorisée de M. Léon Edouard Chabot, coupleur de confections, avec qui elle demeure et est domiciliée à Lille, rue Saint-André, 61, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

3<sup>de</sup> M. Victor Beccart, épicière, demeurant et domicilié à Lille, rue de Douai, 9 ;

4<sup>de</sup> M. Paul Beccart, mécanicien, demeurant à Lille, rue de Douai, 9 ;

5<sup>de</sup> Mademoiselle Maria Taveaux, en religion sœur Josephine, institutrice, demeurant à Horchies (Belgique) ;

6<sup>de</sup> M. Adolphe-Julien-Joseph Beccart, propriétaire, demeurant à Lille, rue de la Liberté, 2 ;

7<sup>de</sup> Madame Hermance Beccart, épouse assistée et autorisée de M. Louis Laforge, marchand quincaillier, demeurant et domicilié ensemble à Saint-Nicolas, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

8<sup>de</sup> Madame Rosalie-Sophie Beccart, épouse assistée et autorisée de M. Isidore Alexandre Manfroid, peintre en bâtiments, avec qui elle demeure et est domiciliée à Lisses, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

9<sup>de</sup> M. Eugène Beccart, sabotier, demeurant et domicilié à Lisses ;

10<sup>de</sup> Madame Maria Beccart, épouse assistée et autorisée de M. Camille Dupont, cultivateur, demeurant ensemble à Willies, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

11<sup>de</sup> M. Jules Taveaux, dit Ulysse, contre-maître de filature, demeurant à Fourmies ;

12<sup>de</sup> Madame Zolmée Taveaux, épouse assistée et autorisée de M. Joseph Waroquier, propriétaire et débitant, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Anor, lieu dit le Bois-Saint-Hubert, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

13<sup>de</sup> M. Edouard Taveaux, menuisier, demeurant et domicilié à Fourmies ;

14<sup>de</sup> Madame Louise-Anne Beccart, épouse assistée et autorisée de M. Alfred-Alexandre Bague, employé, avec qui elle demeure et est domiciliée à Paris, rue Bichat, 11, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

15<sup>de</sup> M. Jules Beccart, manouvrier, demeurant à Dijon ;

16<sup>de</sup> M. Henri Beccart, distillateur, demeurant à Dijon ;

17<sup>de</sup> Madame Eugénie Beccart, épouse assistée et autorisée de M. François-Hubert Mongin, négociant, avec qui elle demeure et est domiciliée à Dijon, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

18<sup>de</sup> M. Louis Taveaux, menuisier, demeurant et domicilié à Reims, rue Gilbert, 32 ;

19<sup>de</sup> M. François Beccart, marchand, demeurant et domicilié à Hordies (Haut-Meuse) ;

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Florian Gennevoise, demeurant et domicilié à Lille, 54, rue Jacquemars-Giélée.

En présence ou eux dûment appelés de :

1<sup>re</sup> Madame Ludvine-Augustine Darras, épouse assistée et autorisée de M. Charles-Louis Duthilleul, employé de commerce, demeurant et domiciliés ensemble à Lille, rue de la Monnaie, 50, et de ce dernier pour l'assistance et la validité, et aussi en sa qualité d'administrateur légal des biens de Mademoiselle Jeanne-Ludvine Duthilleul, sa fille mineure, née à Lille, le 23 janvier 1867 ;

2<sup>de</sup> M. Charles-Louis Renty, négociant, avec qui elle demeure et est domiciliée à Lille, rue d'Angleterre, 19 ;

3<sup>de</sup> Madame Adèle Pauguet, veuve en premières nocces de M. Adolphe Renty, épouse en secondes nocces de M. Jules-César Lefebvre, rentier, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Lille, parvis Saint-Maurice, 14, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

Ayant pour avoué ledit M<sup>e</sup> Florian Gennevoise.

Et en conformité d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Lille, le 30 janvier 1886, enregistré et signifié.

Il sera procédé le mercredi 17 mars 1886, à onze heures précises du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, séant au Palais-de-Justice, à Lille, à l'adjudication au plus offrant et der-

nier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION : Département du Nord. — Arrondissement de Lille

### Ville de Lille

Rue Coqueret, cour Carnin, 2

Une maison d'habitation composée de Rez-de-Chaussée. Une pièce avec cheminée et armoire de chaque côté. Cave. — A l'étage : Une chambre avec un cabinet. — Au-dessus : Deux chambres mansardées. — L'escalier conduisant aux chambres a son entrée sur la cour Carnin.

Cette maison est louée verbalement au loyer mensuel de 22 fr.

### SECTION DE FIVES

ARTICLE 2.

Une maison sise à Lille-Fives, rue Montury, 25, comprenant : rez-de-chaussée avec petite salle devant sur la cour, étage comprenant une chambre avec fenêtre donnant sur la rue, grenier mansardé avec fenêtre à tabatière donnant sur la rue. Cour, petite cour commune avec la maison n<sup>o</sup> 28, pompe, latrines.

Cette maison est louée verbalement 15 francs par mois.

Une autre maison, sise à Lille-Fives, rue Montury, 28, contiguë à la maison n<sup>o</sup> 25, comprenant : rez-de-chaussée : petite salle donnant sur la cour, débarras armoire, armoire de l'escalier. A l'étage : chambre à fenêtre à tabatière donnant sur la rue, cour, petite cour commune avec la maison n<sup>o</sup> 26, pompe, latrines.

Cette maison est également louée verbalement et au mois, 15 francs par mois.

ARTICLE 3.

Trois maisons sises à Lille-Fives, rue Montury, 57, 59 et 61, composées chacune de : rez-de-chaussée : une pièce avec cheminée. Etage comprenant une chambre avec fenêtre donnant sur la rue, grenier mansardé avec fenêtre à tabatière. Cour commune aux trois maisons, pompe, lieux d'aisance, tenant d'un côté à M. Elol, d'autre au cabaret faisant l'angle de la rue de Montury et de la rue de Philadelphie, appartenant à M. Hofman, et dans le fond à M. Leleu. Ces maisons sont louées chacune.

ARTICLE 4.

Deux maisons sises à Lille-Fives, rue Montury, 31 et 33, composées chacune de : rez-de-chaussée : d'une pièce au rez-de-chaussée, d'une chambre à l'étage, et d'une mansarde. Elles sont louées verbalement au loyer mensuel de 15 fr. chacune.

Mises-à-Prix :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises-à-prix suivantes :

ARTICLE 1<sup>er</sup>  
Douze cents fr., ci 1,200

ARTICLE 2.  
Dix-huit cents fr., ci 1,800

ARTICLE 3.  
Deux mille cinq cents francs, ci 2,500

ARTICLE 4.  
Deux mille fr., ci 2,000

Ainsi fait et rédigé par M<sup>e</sup> Florian Gennevoise, avoué poursuivant la vente, soussigné, le seize février mil huit cent quatre-vingt-six. (Signé) : F. GENNEVOISE.

1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> PÉRALUT, notaire, demeurant à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 37, commis pour la liquidation ;

2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> DE RENTY, avoué co-licitant, demeurant à Lille, rue d'Angleterre, 19 ;

3<sup>o</sup> M<sup>e</sup> FLORIAN GENNEVOISE, avoué poursuivant la vente, dépositaire d'une copie du cahier des charges et des titres. 174

Cette maison est louée à plusieurs personnes moyennant un loyer annuel et total de mille soixante-huit francs.

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par M<sup>e</sup> Henri Carpentier, avoué à Cambrai, et déposé au greffe du Tribunal civil, séant au dit Cambrai, les enchères s'ouvriront sur les mises à prix fixées par le jugement susénoncé, savoir :

A la somme de cinq mille francs pour l'article premier, ci 5,000

Et à la somme de sept mille francs, pour l'article second, ci 7,000

Total des mises à prix. 12,000

S'adresser pour les renseignements : A Cambrai : Au Greffe du Tribunal civil ou est déposé le cahier des charges ; et à M<sup>e</sup> Henri Carpentier, avoué poursuivant la vente.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné, à Cambrai, le 11 février 1886.

Signé : H. CARPENTIER, avoué. Enregistré à Cambrai, le 11 février 1886, folio 1, case 1, reçu un franc quatre-vingt-huit centimes compris, 123848

Etude de M<sup>e</sup> MATHIAS, notaire à Wavrin

### MAISON

située à Cambrai, rue de Noyon, n<sup>o</sup> 13 bis

### MAISON

située à Cambrai, (rang Croix-à-Poteries), n<sup>o</sup> 6, 8, 10 et 12.

L'adjudication aura lieu le mercredi 17 mars 1886, heure de midi, en l'audience des criées, tenue par M. le Président et Juges composant le Tribunal civil séant à Cambrai, au Palais-de-Justice, sis Hôtel-de-Ville.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil séant à Lille, le 8 août 1885 ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1<sup>re</sup> Madame Françoise-Aglade-Aimée Lucie Boulanger, épouse de M. Benjamin-Etienne Charlet, négociant, avec qui elle demeure à Cambrai, rue des Vaches ;

2<sup>de</sup> M. Benjamin-Etienne Charlet, sus-nommé ; et tant en son nom personnel qu'en celui de M. Jules-César Lefebvre, rentier, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Lille, parvis Saint-Maurice, 14, et de ce dernier pour l'assistance et la validité ;

3<sup>de</sup> Mademoiselle Maria-Antoinette Boulanger, célibataire, majeure, sans profession, demeurant à Roubaix ;

4<sup>de</sup> M. Prad-Benjamin Boulanger employé au Mont-de-Piété de Roubaix, demeurant et domicilié en la dite ville ;

5<sup>de</sup> Madame Lucile-Françoise Boulanger, épouse de M. Victor Fontaine, voyageur de commerce avec qui elle demeure à Paris ;

6<sup>de</sup> M. Victor Fontaine, sus-nommé, et tant en son nom personnel que en celui de son épouse ;

7<sup>de</sup> M. Victor Fontaine, sus-nommé, et tant en son nom personnel que en celui de son épouse ;

8<sup>de</sup> M. Victor Fontaine, sus-nommé, et tant en son nom personnel que en celui de son épouse ;

Etude de M<sup>e</sup> DUBRON, notaire à Oisy-le-Vergers-VANHAECK notaire à Asoy, et M<sup>e</sup> BLOUQUET et HERRING, avoués à Arras.

### Commune de Marquion Territoire de Buissy-Barralle

Arrondissement d'Arras (Pas-de-Calais)

### A VENDRE

1<sup>re</sup> UNE BELLE

### PROPRIÉTÉ

à usage de ferme et de distillerie, compris le matériel, avec cour, jardin et autres dépendances, érigés sur environ 1 hectare 29 ares 40 centiares de terrain.

2<sup>de</sup> 8 hectares 38 ares 50 centiares de

### Terre en Labour

en 15 pièces

### La nue Propriété

de 45 ares 43 centiares

### DE TERRE EN LABOUR

Le mardi 23 mars 1886, heure de midi, en la Mairie de Marquion, il sera, par le ministère de M. DUBRON, notaire à Oisy-le-Vergers, commis à cet effet, procédé, en présence de M<sup>e</sup> VANHAECK, notaire à Asoy, à la vente des dits immeubles, sur les mises-à-prix totales de 50,000 fr.

Pour extrait, Signé : F. BLOUQUET. 196

### Immeubles à louer

A louer présentement

### FERME

de 65 hectare

à un kilomètre d'Heulin S'adresser à M<sup>e</sup> HOUZEL, notaire à Heulin. 200

ALOUER une grande maison, Immeuble porte-cochère, magasin et remise, rue des Poissonceaux, 21, Lille. 204

A LOUER présentement, rue d'Alsace, 167, à Lille, jolie maison de rentier avec jardin, et situé près des facultés catholiques. Loyer 1,200 fr. S'adresser à l'adresse ci-dessus. 193

ALOUER de SUITE, jolie maison avec grand jardin. Prix modéré. S'adresser à M. Salembier, rue du Fresnoy, 21. 12343

### CESSIONS

A CÉDER après fortune faite, en pleine activité, situé dans une des principales rues de la ville du Nord, Omnibus pour la gare. S'adresser à M. Auguste Hossart, 32, rue de Bourgogne, à Lille, pour tous renseignements et à traiter. 182

A CÉDER bon petit estaminet, à Lille, rue du Marché, 102. Cet estaminet est libre de brasserie. S'adresser à M. CÉDER pour cause de cessation de saloon de commerce, une des plus anciennes épiceries cantine de Lille, très achalandée. Quartier populaire. Vente considérable. Loyer avantageux. Prix : 2,500 fr. — S'adresser à M. Wanbaert, rue de Soubise, 16, à Dunkerque. 201

### UN BON ESTAMINET

libre de brasserie, à céder pour cause de départ, long bail, loyer 900 fr. — Plusieurs chambres meublées dont le location atteint 1,500 fr. — S'adresser à M. Wanbaert, rue de Soubise, 16, à Dunkerque. 201

### Ventes diverses

A VENDRE TROIS MAISONS contiguës

sises à Dunkerque, rue Thiers, 30 et 22, rue Dampierre, 11. Revenu total annuel : 7,251 fr. Mise-à-prix : 85,000 francs. S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> DARRAS, notaire à Dunkerque, et à M<sup>e</sup> DUFUY, notaire à Bergues. 206

### A VENDRE DEUX MAISONS

à usage de commerçant

situées : l'une, rue du Nord, l'autre, rue des Prés, à Armentières. L'amateur peut choisir l'une ou l'autre ou les deux, qui communiquent ensemble. S'adresser rue des Prés, n<sup>o</sup> 7, à Armentières. 192

### VILLE DE LILLE

1<sup>re</sup> rue des Postes, 203

### MAISON

à usage d'estaminet

avec quartier de derrière loué 1,200 fr. par an.

2<sup>de</sup> Rue des Postes, 205

### MAISON

à usage de commerce, louée 650 francs par an.

CONTRE-MAÎTRE On demande un bon contre-maître de teinture en laine. Homme sérieux et capable. Bonnes références seront exigées. Réponse aux initiales E. J. 12366

A VENDRE une machine horizontale zontale avec générateur tuyautage en cuivre, bêche, de la force de 6 chevaux, en très bon état. S'adresser : rue Lacroix, n<sup>o</sup> 44. 12074

ON DEMANDE de bons ouvriers pour les travaux de couture. S'adresser au bureau du journal. 12343

### COUTURIÈRE

Une jeune fille sérieuse, faisant très bien la robe, demande des journées. S'adresser 170, Grande-Rue, Roubaix. 12379

SERVANTE Une fille, sachant bien faire la cuisine et pouvant fournir de bons renseignements, demande un placement. S'adresser au bureau du journal. 12381

### Gouvernante-Cuisinière.

Une demoiselle, d'un âge mûr, demande place de gouvernante-cuisinière. Bonnes références. — Tenait plus aux égards qu'aux appointements. — S'adresser à M. Desopman, rue Saint-Etienne, 23, Roubaix. 11380

CUISINIÈRE On demande une cuisinière sachant bien faire la cuisine. S'adresser rue des Fleurs, 20, à Lille, de dix heures à midi. Inutile de se présenter sans d'excellentes références. 186

SERVANTE On demande une servante capable et aimant bien les enfants, place Philippe-le-Bon, 24, Lille. 185

JARDINIER Un homme d'un certain âge, sachant bien conduire le jardinage, la plantation et la serre, désire se placer. S'adresser à M. Gabriel, rue de la Justice, cour Seynave, 25, à Lille. 194

### MAISON DE CAMPAGNE

A vendre ou à louer une jolie maison de campagne, situation magnifique. S'adresser au bureau du journal. 12125

JOLIE CAMPAGNE A vendre une jolie campagne, fraîchement décorée, située à Mouvaux, au centre du village. Très-belle vue. Facilité de paiement. S'adresser au bureau du journal. 11575

### AVIS DIVERS

VILLES DE ROUBAIX-TOURCOING

### Service municipal des eaux

### ADJUDICATION

DE 7,200 TONNES DE CHARBON

AVIS S'adresser à la Mairie de Roubaix, ou à la Direction des eaux, à Tourco